

Agglomération d'Épinal

SANCHEY

À la rentrée, une des sept classes du RPI sera supprimée

Si la première réunion du conseil avait pour but d'élire le maire et ses adjoints, celle de jeudi dernier a vu les conseillers rentrer dans le vif du sujet. Après la mise en place des six commissions, à savoir les finances, l'aménagement du territoire, la communication, les affaires scolaires, le regroupement pédagogique intercommunal, l'action sociale et la forêt, les élus ont avalisé les délégations au maire durant la durée de son mandat ainsi que celles en matière de marchés publics.

Après quoi, c'est le dossier « forêt » qui a été ouvert et notamment le prix de vente du bois. C'est ainsi que le tarif du mètre cube, qualité billon de charpente, a été fixé à 35 € alors que le bois de qualité trituration est à 12 € le mètre cube.

[Le maire, Gilles Dubois](#) , a donné l'information : le RPI (regroupement pédagogique intercommunal) Chaumousey/Sancheys est concerné, à la rentrée prochaine, par la suppression d'une classe. Rappelons qu'actuellement, le RPI compte trois classes à l'école des Chalôts et quatre à l'école communale calmosienne.